

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

HAUTEFEUILLE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 19 février 2015	prescrite le :
arrêtée le : 21 octobre 2016	arrêtée le :
approuvée le :	approuvée le :
modifiée le :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .2.1.
**ANNEXE
SANITAIRE
ASSAINISSEMENT
NOTICE**

agence d'aménagement et d'urbanisme



hidid entreprises, neMarchevant 77250 ECUELLES
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :
21 octobre 2016

COMMUNE DE HAUTEFEUILLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXE SANITAIRE "ASSAINISSEMENT"

I - DONNÉES GÉNÉRALES

A - Situation administrative :

Maître d'ouvrage : commune de HAUTEFEUILLE
Mode d'exploitation : régie avec une prestation de services ayant compétence pour la réhabilitation (confiée à la société Nantaise des Eaux Services, maintenant rattachée au groupe SUEZ Environnement).

(sources : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/152740>
et <http://www.eau.seine-et-marne.fr/library/e9476efb-07c9-4257-84de-84c188b5f83a-SPANC.pdf>)

B - Population :

population actuelle : 325 habitants (dont 163 en population des résidences principales).
population future : 360 habitants (dont 240 en population des résidences principales).
Besoins en jour de pointe : 100 m3/jour.

La consommation d'eau potable pour l'ensemble de la Commune de Hautefeuille est de 79 m3/jour pour l'année 2008 (Source : Nantaise des Eaux – compte-rendu technique année 2008).

La consommation journalière moyenne d'un habitant de la Commune de Hautefeuille est donc de 240 litres. Elle est supérieure à la moyenne nationale estimée à 120 l/j/hab. pour une commune rurale.

Population légale 2013 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2016.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
324	2	326

II - ÉTAT ACTUEL DE L'ASSAINISSEMENT

A - Ouvrage de traitement collectif

La commune de Hautefeuille ne dispose actuellement d'aucun réseau d'assainissement des eaux usées. L'ensemble des constructions est donc actuellement équipé de systèmes d'assainissements individuels. Le réseau d'eaux pluviales est représenté par plusieurs fossés, certains étant busés.

B – Assainissement non collectif :

L'ensemble de la Commune de Hautefeuille est assaini en non-collectif. La répartition des habitations en assainissement non-collectif selon les lieux-dits correspond à l'ensemble de l'aire d'étude du schéma directeur d'assainissement.

L'ensemble de ces habitations a fait l'objet d'une enquête par questionnaire et de visites complémentaires sur le terrain afin de connaître les ouvrages d'assainissement existants. La commune a déjà mené des opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement autonomes sous maîtrise d'ouvrage publique par le passe (3 tranches). Les premiers contrôles sont achevés.

Concernant les Tournelles, il n'est pas prévu de micro-station au niveau du hameau (l'emplacement réservé prévu dans le POS est supprimé). Le château, une maison située à côté et l'ancien CADA sont aux normes, avec une filière autonome sur chaque unité foncière respective.

III - DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT ACTUEL

L'étude du schéma directeur d'assainissement a concerné : le bourg d'Hautefeuille, le hameau de Courtesoupe, l'I.M.P. "les Tournelles", le C.A.T. du Domaine Emmanuel.

Préalablement, l'étude a démontré qu'il n'était pas économiquement intéressant de raccorder Courbon à Hautefeuille et qu'il convient donc de traiter séparément les effluents. En outre, la commune ne dispose pas de bassin de retenue pour ses eaux pluviales.

Avis de la DDT : sans anomalie apparente.

(source : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/152740>)

IV - DISPOSITIONS ENVISAGÉES

Mise aux normes des installations d'assainissement non collectif.

« On peut considérer que la problématique assainissement est très mineure dans cette commune » (source PAC du conseil départemental).